

INFRASTRUCTURES, TRANSPORTS ET MER

MINISTÈRE DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE
TRANSPORTS

Direction des affaires maritimes

Décision du 13 octobre 2017 portant approbation d'un modèle de registre de formation à bord des navires

NOR : TRAT1728814S

La ministre auprès du ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire, chargée des transports,

Vu l'arrêté du 13 août 2015 modifié relatif aux registres de formation à bord des navires,

Décide :

Article 1^{er}

Le modèle de registre bilingue anglais-français de formation à bord traduit sur la base du registre intitulé « On board Training Record Book for Officers in Charge of a Navigational Watch – Deck Cadets – Based on the Competence Requirements of the 2010 Amendments to the International Maritime Organization Convention on Standards of Training, Certification and Watchkeeping for Seafarers » élaboré par la Fédération internationale des armateurs (International Shipping Federation) est approuvé en qualité de registre au pont et intitulé « Registre de formation à bord pour les officiers chargés du quart à la passerelle – élèves pont – basé sur les exigences des amendements de 2010 à la convention de l'Organisation maritime internationale de 1978 sur les normes de formation des gens de mer, de délivrance des brevets et de veille ».

Article 2

La décision du 28 août 2017 portant approbation d'un modèle de registre de formation à bord est abrogée.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la transition écologique et solidaire.

Fait le 13 octobre 2017.

Pour la ministre et par délégation :
L'adjoint au directeur des affaires maritimes,
H. BRULÉ